

Salles-la-Source : l'association "Comité Causse Comtal" veille sur la qualité de l'eau du plateau



Environnement, Salles-la-Source, Associations



Publié le 13/07/2022 à 08:01



Écouter cet article



Parution PTI Radio

2022/02/27



L'association "Comité Causse Comtal" était co-organisatrice de la conférence "Le Crinéau, Le Causse Comtal : abondance et fragilité de l'eau" qui s'est tenue avec grand succès il y a quelques jours à Salles-la-Source. Cela a été l'occasion de mieux faire connaissance ce comité qui a vu le jour en février 1996, suite au projet du futur passage de la 2e voie sur le Causse Comtal. Le but du CCC est de veiller à ce que toute activité s'exerce dans le respect de l'environnement et de la qualité du cadre de vie des habitants.

Un vrai enjeu environnemental

L'association est déclarée et soumise à la loi 1901 depuis 1996. Elle demeure (depuis 2003) une des rares associations agréées de protection de l'environnement du département de l'Aveyron.

Depuis 1996, notre champ d'action n'est farouchement largi : protection de la faune et de la flore (en particulier des espèces protégées), nous encourageons les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables avec une opposition très marquée contre le nucléaire et l'exploitation des gaz de schiste, nous luttons contre les pollutions et les nuisances (en particulier les pesticides), nous œuvrons pour protéger la qualité du cadre de vie des habitants (protection des services publics, des sentiers et chemins et du patrimoine, protection des ressources en eau, promotion d'une agriculture paysanne, bio en particulier et lutte contre l'artificialisation des sols, étude des enquêtes publiques, des consultations publiques et des mises à disposition...). En outre nous participons régulièrement à des commissions administratives diverses et nous sommes également en constante relation avec des associations ou fédérations locales comme : Ranimons la cascade de Salles-la-Source, Canopée d'Orcet...

A ce jour le CCC compte 85 adhérents dont 2 associations (Canopée, CPCTAR) et une Fédération (Grands Causses).

Éviter la pollution des réseaux souterrains

Alain Cartaloube, un des responsables de l'association, ajoute : "Pour nous, il est évident que la qualité de l'eau de toutes les nécérences, du Crinéau en particulier, dépend évidemment de la qualité de l'environnement du Causse Comtal. Ces diverses réflexions, nos réactions, nos positions claires sur la protection de l'eau, des cours d'eau de surface et souterraine, ainsi que des nappes phréatiques, nous ont conduits à donner à Jean-Claude Garrigou une réponse positive à sa demande de participer conjointement avec l'association "Ranimons la cascade", à la soirée qui s'est tenue à la salle des fêtes de Salles-la-Source, vendredi 24 juin". Et de conclure : "Les dangers de pollution des réseaux souterrains sont réels et démontrés. D'où l'importance de prendre des mesures afin de rendre à réduire l'impact des activités humaines sur les eaux, souterraines en particulier".

Claude Fabre